Arrêté n° « UFR Sciences 20231023-6 »

Arrêté UFR Sciences

Master Information et Médiation Scientifique et Technique - 2023-2024

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine **« Science et Technologie »** mention **« Information et Médiation Scientifique et Technique parcours *Veille Technologique et Innovation* »** est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

MASTER 1
Semestre 1
Parcours : *Veille technologique et innovation*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Valérie LEVEILLE Suppléant(e) : Hervé ROSTAING Liste des membres : Alain BARONI, Patrick FOURNIER, Aude INAUDI, Valérie LEVEILLE, Hervé ROSTAING **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Semestre 2 et Jury de MASTER 1
Parcours : *Veille technologique et innovation*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Valérie LEVEILLE Suppléant(e) : Hervé ROSTAING Liste des membres : Alain BARONI, Patrick FOURNIER, Aude INAUDI, Valérie LEVEILLE, Hervé ROSTAING **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

MASTER 2
Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme
Parcours : *Veille technologique et innovation*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Valérie LEVEILLE Suppléant(e) : Hervé ROSTAING Liste des membres : Alain BARONI, Patrick FOURNIER, Aude INAUDI, Valérie LEVEILLE, Hervé ROSTAING **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 23 octobre 2023

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

La Doyenne

Laurence MOURET

Université d'Aix Marseille · AMU ·